

## **COMPTE-RENDU DE LA COMMISSION DES VŒUX CITOYENS**

**- mercredi 23 février 2022 -**

### **PRÉSENTS**

- Sophie VAGINAY RICOURT – Maire
- Clarisse BALLADUR – Adjointe
- Rolande JACQUES – Adjointe
- Miguel ORTUNO – Adjoint
- Joël IGAU – Adjoint
- Jean-Claude DABROWSKI – Conseiller municipal
- Patricia DOMANGE – Conseillère municipale
- Samuel ROULLE – Directeur Général des Services
- Yann MARTIN – Responsable pôle communication
- Joëlle ADAMEK – Responsable pôle administration générale

### **ABSENTE EXCUSÉE**

- Fabienne BANCILLO-BOE – Conseillère municipale

► Sophie VAGINAY RICOURT remercie l'ensemble des membres et précise que cette commission, convoquée par Jean-Claude DABROWSKI en sa qualité de vice-Président, a pour principal objet de définir la vocation de cette assemblée et la ligne de conduite à adopter avant d'engager des débats auprès de la population locale.

Elle propose d'articuler cette séance de travail autour de deux thèmes :

- les réunions de quartier
- le recueil des différents souhaits/suggestions de la population locale via la plateforme de participation citoyenne « purpoz » à laquelle la commune a récemment adhéré pour une année

Elle suggère que Jean-Claude DABROWSKI pilote cette commission en lien avec les jeunes élus du Conseil Municipal des Jeunes.

► Jean-Claude DABROWSKI rejoint Sophie VAGINAY RICOURT dans ses propos et indique qu'il lui paraît en effet indispensable avant d'engager une réflexion d'explicitier le rôle de cette commission ; par la suite, il lui semble opportun de recueillir les projets/idées diverses, de les étudier et d'apporter une réponse aux questionnements de la population.

Si un projet est abouti et réalisable, la commission le soumettra aux membres du Conseil municipal.

Il pense qu'il convient de différencier en premier lieu la population qui réside à l'année et celle qui y séjourne temporairement.

▶ Joël IGAU répond qu'il paraît difficile de cibler une population plutôt qu'une autre, toutes les suggestions méritant à ce sens d'être entendues.

▶ Jean-Claude DABROWSKI propose qu'un délégué par quartier soit clairement identifié ; la question se pose de savoir s'il est préférable que cette personne référente soit un élu ou une personnes extérieure

▶ Rolande JACQUES suggère de créer un binôme (un élu/une personne extérieure)...

▶ Samuel ROULLÉ pense qu'il serait peut être opportun de prévoir la rédaction d'un règlement intérieur où le rôle de chacun pourrait être défini

▶ Sophie VAGINAY RICOURT propose de procéder à un découpage de la ville par quartier comme suit (cf plan ci-annexé) :

- . Quartier n°1 – centre Ville
- . Quartier n°2 – le Plan
- . Quartier n°3 – le Chazelas
- . Quartier n°4 – la Croisette/l'Adroit
- . Quartier n°5 – quartier dit « des Villas »
- . Quartier n°6 – le Peyra
- . Quartier n°7 – la Gravette

Dans un souci de meilleure compréhension des problématiques de terrain, elle suggère d'aller à l'encontre des habitants en organisant les réunions de quartier directement sur site.

▶ Jean-Claude DABROWSKI propose de débiter ces réunions par le quartier du centre ville où une pétition circule actuellement suite à la décision de remplacer les bornes automatisées dans la rue Manuel et la rue Grenette et d'en installer rue Jules Béraud pour la piétonniser (à l'heure actuelle, un système de barrières réglemente son accès uniquement pendant la période estivale).

▶ Patricia DOMANGE intervient pour expliquer que la principale cause de cette pétition est le résultat d'un manque de communication envers notamment les commerçants concernés ; ces derniers estiment que la piétonnisation de la rue Jules Béraud va mettre inévitablement en danger l'activité de leurs commerces ; de plus, ils ont pu constater pendant les mois de juillet et août où la rue Jules Béraud est interdite à la circulation des véhicules que les enfants profitent de cette opportunité pour s'accaparer cette artère du centre ville en aire de jeux créant ainsi un brouhaha incessant qui dérange les commerçants. Elle précise que les commerçants de la rue Manuel ne sont pas pénalisés à ce sens de la même manière, l'accès à cette rue étant limité en raison de l'importance des étalages sur le domaine public au droit des commerces.

Elle souhaite avoir des explications sur le fonctionnement de ces bornes automatisées

▶ Samuel ROULLÉ explique brièvement que ce système fonctionnera avec une télécommande, un badge ou une application téléphonique ; des paramétrages seront effectués pour permettre un accès à certains bénéficiaires (pompiers, service de nettoyage...) à des heures définies. Pour répondre à l'attente de Patricia DOMANGE, il précise que deux places « arrêt minute » vont être matérialisées rue Bérenger afin de permettre aux personnes de se rendre rue Jules Béraud et rue Manuel pour effectuer leurs achats courants ; dans un souci de praticité, l'emplacement

« livraison » de la rue Rebattu sera également déplacé rue Bérenger, en lieu et place de l'espace réservé au stationnement des motos qui n'est jamais pratiqué.  
Il indique également qu'outre ce projet de mise en place de bornes, une enveloppe de 18 500 €uros a été inscrite au budget pour l'achat de nouvelles poubelles en remplacement de celles existantes car beaucoup trop petites.

▶ Miguel ORTUNO, qui habite dans la rue Jules Béraud depuis plusieurs années, fait part de la satisfaction des riverains de n'avoir plus à subir les nuisances sonores et olfactives occasionnées par les véhicules qui l'empruntent au quotidien.

▶ Jean-Claude DABROWSKI conclue la séance en proposant de réunir la commission pour sa première réunion de quartier qui concernera le centre ville courant avril. Les membres en prennent bonne note.